



Recrutement d'un agent de trafic

Service Police Municipale

Définition	<u>Missions principales :</u> Participe à la sécurisation des entrées et sorties d'école en faisant traverser les enfants sur les passages piétons.
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont. Service : Police Municipale.
Conditions d'exercice	Horaires : L-M-J-V de - 8h15 à 08h45, - 11h15 à 11h45, - 13h15 à 13h45, - 16h15 à 16h45.
Conditions spécifiques	Travail en extérieur par tous temps. Motivé, à l'écoute des administrés. Titulaire du Permis B.
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la Police Municipale.
Cadre statutaire et salaire	Contrat à partir du 01/09/26 jusqu'au 02/07/2027. Salaire forfaitaire de 345 euros brut.

Joindre obligatoirement à votre candidature :

CV+ lettre de motivation + **permis B**

Candidature à envoyer à :

mairie@solliespont.fr

ou

Mairie de Solliès-Pont
Monsieur le maire
1 Rue de la République
83210 SOLLIES-PONT